

MAIRIE
DE

VIOLS-LE-FORT

34380

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

Séance du 8 septembre 2025				
Date de la convocation 03/09/2025 Nombre de Conseillers Exercice 15 Présents 7 Votants 8 Secrétaire de séance : Laurent PARENTINI	L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire.			
	Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
	Anne DURAND	X		
	Rodolphe THIRIEZ	X		
	Patrick MICHEL	X		
	Florence MALAVIALLE		X	Nicole RATAJCZAK
	Nicole RATAJCZAK	X		
	Nicole MATHE	X		
	Alain SANCHEZ		X	
	Florence FREY	X		
	Laurent PARENTINI	X		
	Brice HOULES		X	
	Delphine LEBOUCHER		X	
	Edith GARCIA		X	
	Alexandre SINTES		X	
	Sébastien FOULQUIER		X	
	Alessia LOURME-RUIZ		X	

2025047 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS » POUR DEPOSER DES BOITES AUX LETTRES AU GROUPE SCOLAIRE « CLAPAS ÉOLE » POUR SIGNALER LES MALTRAITANCES D'ENFANTS

« Les Papillons » est une association nationale dont l'objet est : « **Libérer la parole enfants victimes de maltraitements, quelles qu'elles soient, le plus tôt possible** ».

Cette association multiplie les actions pour lutter contre les maltraitements faites aux enfants, le projet de boîtes aux lettres mises à disposition des enfants en fait partie. L'objectif est de construire un partenariat entre « Les Papillons », le groupe scolaire « Clapas Éole », les communes de Viols-en-Laval et de Viols-le-Fort, afin de mettre en place une boîte aux lettres à disposition des enfants qui pourraient librement déposer leurs courriers d'alerte de maltraitements.

Ce dispositif doit permettre de réagir dans les meilleurs délais, et l'association « Les papillons » saisira les Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes (C.R.I.P.) du Département.

Cette action de proximité offrira aux enfants un outil capable de les aider à vaincre leurs peurs et leurs hontes.



Madame la Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la mise en place de ce dispositif, ainsi que la signature de la convention avec l'association « Les Papillons » et la commune de Viols-en-Laval pour l'installation de la boîte aux lettres à destination des enfants.

Son Maire entendu,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.226-2-1

VU le projet de convention pour l'installation de boîte aux lettres,

CONSIDERANT :

- Que la protection de l'enfance doit être une action à privilégier,
 - Que la commune souhaite apporter son concours à la Politique de Protection de l'Enfance,
 - Que l'Association « Les Papillons » a pour objet l'aide à l'enfance maltraitée en accompagnement des dispositifs déployés dans les départements.
- **APPROUVE** la mise en place du dispositif de boîte aux lettres « Les Papillons » dans le groupe scolaire « Clapas Éole »,
 - **AUTORISE** Mme la Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « Les Papillons » et la commune de Viols-en-Laval pour l'installation dans le groupe scolaire « Clapas Éole » de Viols-le-Fort d'une boîte aux lettres pour les enfants victimes de maltraitances.

Pour extrait conforme

La Maire,

Anne DURAND



Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le : 11/09/2025

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20250908-2025047-DE
Date de télétransmission : 16/09/2025
Date de réception préfecture : 16/09/2025

Publié le : 06/11/2025 12:19 (Europe/Paris)
Collectivité : Viols-le-Fort
https://www.violslefort.fr/documents_administratifs/43768

